



FORMATION NITROX LE 11 MARS 2018

Amiens Sub organise une formation NITROX élémentaire à partir du 11 mars 2018.

Cette formation permet d'obtenir la qualification de la FFESSM Nitrox.

Le Nitrox est un air enrichi en oxygène permettant de diminuer les effets indésirables de l'azote sur l'organisme. La qualification Nitrox permet de respirer des Nitrox jusqu'à 40% d'oxygène (pas de matériel spécifique). La qualification Nitrox confirmé permet de respirer des mélanges enrichis jusqu'à 100 % d'oxygène.

La formation intéressera donc particulièrement:

- les plongeurs à partir du niveau 1 (validé) qui vont faire un séjour plongée à l'étranger en Mer Rouge, Maldives, etc. où sont proposées des plongées multiples.
- les plongeurs avançant en âge et voulant sécuriser leur pratique de la plongée.
- les plongeurs à partir du niveau 2 (validé) qui souhaitent obtenir la qualification FFESSM Nitrox confirmé (déco oxygène ou Nitrox >40%) pour la plongée profonde par exemple.

Un minimum de 10 plongées dans la zone des 20 m est requis (présentation du carnet de plongées).

La formation comprend:

- **un cours théorique d'environ 4h00** suivi d'un contrôle des connaissances acquises **le dimanche 11 mars 2018 de 9h30 à 16h00.**

Lieu Salle Voltaire, Rue Voltaire à Amiens (en face des établissements DHENAIN, 116 rue Voltaire).

- minimum **2 plongées Nitrox** avec encadrants E2 et E3 Nitrox Confirmé, en fosse puis Rochefontaine (BE) **le dimanche 15 avril 2018** (les plongées de validation pourront aussi avoir lieu lors de sorties ultérieures).

Le coût de la formation est de 90 Euros, à régler par virement ou par chèque à l'ordre d'Amiens Sub à l'inscription.

Le prix couvre l'ensemble des coûts de la formation: gonflages Nitrox, plongées en milieu naturel (hors transport), encadrement, carte de niveau à l'issue de la formation, participation au frais de matériel (analyseur oxygène, ...).

Inscription obligatoirement par mail à pascal.guery@orange.fr avant le 2 mars 2018.

A bientôt

Pascal